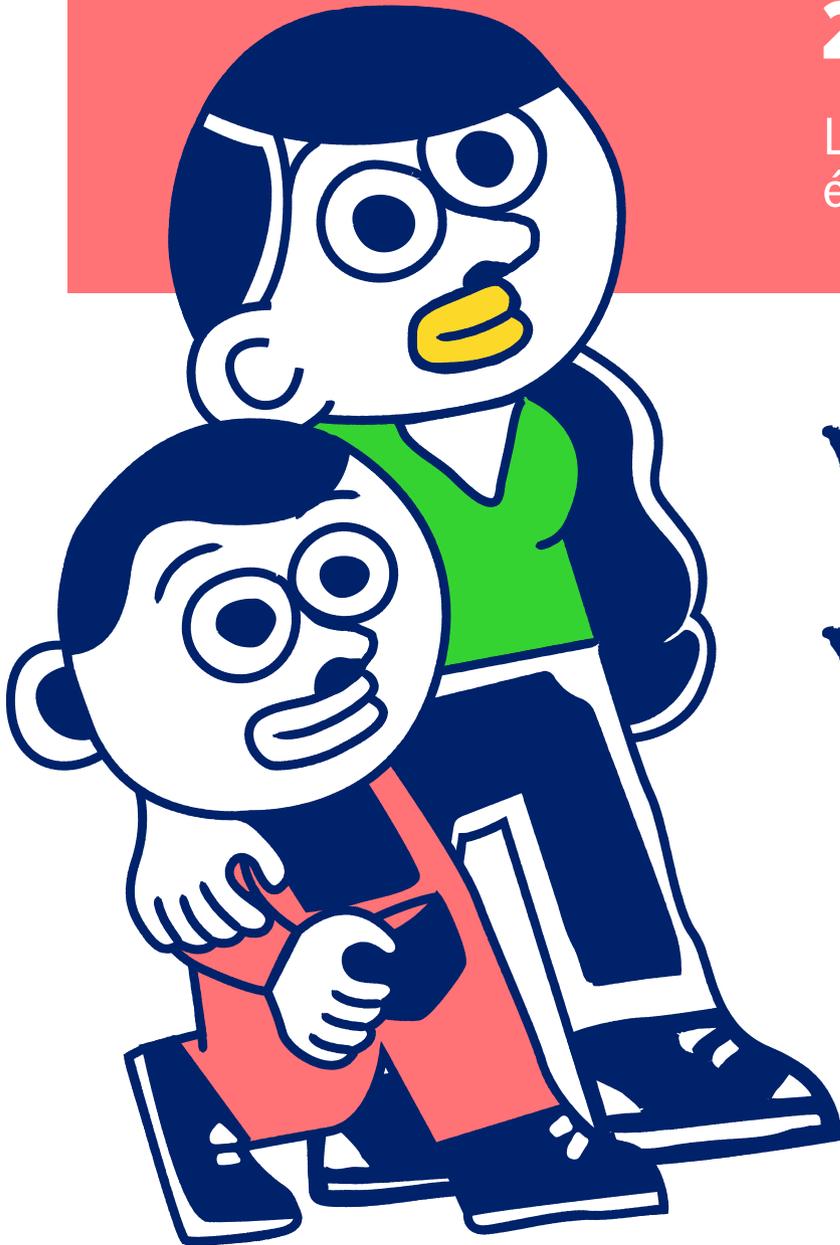


GUIDE DE PRÉINSCRIPTION 2019-2020

La préinscription
étape par étape



- ✓ Second cycle
d'enseignement
préprimaire
- ✓ Enseignement
primaire obligatoire

www.edubcn.cat

(castellano / català / english /
العربية / اردو / 中文 / Русский)



Ajuntament de
Barcelona



Consorci d'Educació
de Barcelona
Generalitat de Catalunya
Ajuntament de Barcelona



Generalitat
de Catalunya

LA PRÉINSCRIPTION ET L'INSCRIPTION SCOLAIRE : QUOI, QUI ET COMMENT ?

QUOI

Préinscription

La préinscription est indispensable afin d'obtenir une place pour votre enfant dans l'un des plus de 400 établissements du réseau éducatif de Barcelone financés par des fonds publics.

- ✓ Elle est obligatoire
- ✓ Elle s'effectue du 29 mars au 9 avril inclus

Inscription

L'inscription est la confirmation de l'inscription de votre enfant à la place qui lui a été attribuée dans le nouveau centre.

- ✓ Elle est obligatoire
- ✓ Elle s'effectue du 20 au 26 juin

QUI

Doivent effectuer la préinscription les familles ayant un enfant qui, l'année prochaine...



Commencera **P3** (enfants nés en 2016)



Commencera **1^{er} d'ESO** dans un nouvel établissement



A besoin de **changer de centre**



Arrive à Barcelone et souhaite accéder pour la première fois à n'importe quel niveau d'enseignement

RENSEIGNEZ-VOUS BIEN

- Calendrier et étape de la procédure (+info, p. 4-7)
- Critères de priorité et documentation requise (+info, p. 8-13)
- Établissements proches (+info, edubcn.cat)
- Offre de places dans les établissements (+info, edubcn.cat)
- Projets éducatifs, activités extrascolaires et établissements privés sous contrat (+info, p. 4 et edubcn.cat)

Rappel :
Il est très important de présenter la demande et la documentation dans les délais établis à cet effet.

Tous les enfants âgés de 3 à 16 ans recensés sur la liste des habitants de Barcelone ont le droit à une place au sein du réseau éducatif de la ville.

5 ÉTAPES et 10 MOMENTS CLÉS

COMMENT

* Renseignements provisoires. Retrouvez les informations sur edubcn.cat.

<p>1 RENSEIGNEMENTS INITIAUX</p>	<p>1. Vous, les familles, assistez aux réunions d'information de district.</p> <p>2. Vous, les familles, visitez les établissements, en particulier ceux qui sont situés à proximité de votre domicile, durant les jours portes ouvertes. Vous pouvez également consulter l'offre initiale. 27 mars*</p>	<p>25 FÉV-12 MAR*</p> <p>FÉV-MAR</p>
<p>2 VOUS PRENEZ VOTRE DÉCISION</p>	<p>3. Vous, les familles, choisissez les établissements dans lesquels vous demanderez une place par ordre de préférence.</p>	<p>MARS</p>
<p>3 VOUS PRÉSENTEZ VOTRE DEMANDE</p>	<p>4. Vous, les familles, remplissez et présentez la demande de préinscription contenant les 10 options classées par ordre de préférence et la documentation nécessaire.</p>	<p>29 MAR-9 AVR*</p>
<p>NOUS TRAITONS LES DEMANDES Quand et comment saurez-vous la place qui vous a été attribuée ?</p>	<p>Une fois les demandes présentées, les places sont attribuées selon les étapes suivantes :</p> <p>5. Publication des listes avec les barèmes provisoires. 26 avril*</p> <p>6. Réclamations pour les scores provisoires des barèmes. Du 29 avril au 3 mai inclus*</p> <p>7. Tirage au sort pour départager. 9 mai*</p> <p>8. Publication des listes contenant les barèmes définitifs. 14 mai*</p> <p>9. Listes contenant les places attribuées et les listes d'attente. 12 juin*</p>	<p>AVR-JUI</p>
<p>4 VOUS EFFECTUEZ L'INSCRIPTION</p>	<p>10. Vous, les familles, confirmez l'acceptation de la place obtenue en effectuant l'inscription auprès de l'établissement correspondant.</p>	<p>20-26 JUI*</p>
<p>5 NOUS COMMENÇONS LA NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE</p>		<p>SEPTEMBRE*</p>

LE MOMENT EST VENU DE SE RENSEIGNER !

Une bonne attitude est votre meilleur allié

- ✓ **Visitez, vivez et foulez** autant d'établissements que possible et faites connaissance avec les équipes en personne. C'est la manière la plus fiable d'obtenir des renseignements et de prendre une décision.
- ✓ **Posez des questions, écoutez et comparez sans préjugés** avec des familles et des maîtres que vous connaissez (garderie ou établissement d'enseignement primaire actuel) et des établissements que vous visitez. Tout le réseau éducatif de Barcelone mise sur des projets intéressants et novateurs. Vous serez surpris par l'offre d'établissements situés tout près de chez vous !
- ✓ **Réfléchissez et préparez bien** pour chaque visite ou réunion ce que vous souhaitez demander et les doutes que vous avez.



OÙ ?

RÉUNIONS D'INFORMATION

Le Consorci organise des réunions dans chaque district, s'adressant surtout aux familles qui scolarisent leur enfant pour la première fois.

JOURNÉES PORTES OUVERTES

Visitez les établissements, en particulier ceux qui se trouvent le plus près de votre domicile. Découvrez leurs espaces et projets, et posez toutes vos questions aux équipes d'enseignants.

SITES WEB

Consultez les sites web des établissements d'enseignement ainsi que celui du Consorci. Ils contiennent des informations importantes relatives aux projets éducatifs, aux activités extrascolaires, etc.

FAMILLES

Posez des questions aux familles, à l'AMPA ou à l'AFA des établissements d'enseignement. Elles vous fourniront leur opinion personnelle.

QUELS RENSEIGNEMENTS ?

Lorsque vous vous renseignerez sur un établissement d'enseignement, tenez compte des aspects suivants :

- **Projet éducatif de l'établissement**, activités singulières ou projets phare, style d'apprentissage, valeurs, prise en charge des élèves...
- **Communauté éducative** : l'équipe d'enseignants (profil, trajectoire...), les familles et l'AMPA ou l'AFA (participation et vie de l'établissement).
- **Fonctionnement** : horaires, sorties, frais de scolarité, activités extrascolaires, service de restauration...
- **Établissement et cadre de vie** : installations, équipements de quartier, chemin scolaire...
- **Offre de places**, prévision de frères et sœurs en P3 et places réservées pour les élèves à besoins éducatifs particuliers.

L'ANNÉE PROCHAINE, 100 % des écoles et des lycées publics participeront à des programmes d'innovation pédagogique Réseaux et outils pour le changement.

Ne présumez de rien sans avoir visité un établissement.



UNE ÉTAPE DE VIE. PENSEZ...

1. L'ÉTABLISSEMENT ET SON ENVIRONNEMENT

Pensez au parcours de formation et personnel de votre enfant. Le nouvel établissement et le réseau de quartier l'accompagneront durant une étape de vie et de croissance qui s'étend sur plusieurs années. Vous aimez le projet pédagogique, les valeurs, le style éducatif... ? Quels équipements, services et ressources y a-t-il dans le quartier pour les enfants et les jeunes ?

2. LA PROXIMITÉ

Miser sur un établissement proche de votre domicile facilite l'organisation familiale. Mais, surtout, cela promeut l'autonomie de votre enfant : aller seul à l'école ou au lycée, tisser un réseau d'amitiés dans le quartier ou se retrouver avec ses camarades de classe pour faire un travail scolaire.

3. AFFECTATION ET LYCÉE DE RÉFÉRENCE

Les établissements publics d'enseignement primaire et secondaire déploient de grands efforts de coordination de projets, de méthodologies et de contenus éducatifs. Cela aide les élèves à franchir l'étape d'un niveau éducatif à l'autre. Chaque école aura un **lycée d'affectation de référence** avec lequel l'entière continuité pédagogique sera garantie.

10 OPTIONS ET UN RÉSEAU DE CONFIANCE

Vous, les familles, participez au choix d'établissement en indiquant où vous souhaiteriez scolariser votre enfant. Parfois, cependant, un établissement peut recevoir un nombre de demandes supérieur aux places disponibles.

Tous les établissements de Barcelone offrent des projets très intéressants et sont soutenus par un grand réseau de professionnels, d'équipements et de ressources.

Indiquez 10 établissements par ordre de priorité et prenez votre décision en ayant à l'esprit les aspects suivants :

- **Les critères de priorité** (p. 8 et 9).
- La prévision de places **réservées aux frères et sœurs** et aux élèves à **besoins éducatifs particuliers**. Pour faire des progrès en matière de déségrégation et garantir l'équité, le nombre de places réservées aux élèves à besoins éducatifs particuliers variera en fonction de l'établissement et de la zone. Renseignez-vous auprès de chaque établissement.
- Vos **préférences**.

99 %

des élèves obtiennent une place correspondant à l'une des options choisies.

Le système garantit la qualité éducative dans n'importe quel établissement du réseau. Choisissez 10 options classées par ordre de préférence.



REMP LISSEZ LA DEMANDE

Vous devez obligatoirement indiquer un **courriel** et nous vous recommandons de fournir un **numéro de téléphone portable**. Assurez-vous d'écrire de manière **claire et correcte**.

- Réfléchissez bien à votre **première option** : elle doit correspondre à celle que vous préférez. C'est elle qui marquera la notation des critères.
- Renseignez les **10 options** : tous les établissements possèdent des projets de qualité et vous aurez plus de chance d'obtenir une place dans l'un des établissements que vous préférez.
- Une fois l'ordre d'options présenté, vous ne pourrez pas le modifier.

Remplissez les **8 rubriques** du formulaire en fonction des situations familiale et personnelle de l'élève :

1. Coordonnées de l'élève
2. Renseignements scolaires
3. Place demandée
4. Critères spécifiques
5. Critères généraux
6. Critères complémentaires
7. Choix volontaire concernant la religion
8. Déclaration signée

Tous les renseignements fournis (adresse, critères...) doivent être véridiques et vérifiables. Des actions d'office sont mises en œuvre pour vérifier la **véracité des données fournies**. En cas de fraude, la place réservée peut être perdue.

Vous devez remettre la demande dans le délai imparti. L'ordre de remise ne donne ni la priorité, ni le droit à la réservation d'une place.

PRÉSENTATION DE LA DEMANDE

N'attendez pas le dernier jour pour apporter votre demande à l'établissement que vous aurez inscrit en première option. Vous pouvez également le faire auprès de l'Oficina d'Atenció del Consorci, des Oficines d'Escolarització ou des Oficines d'Atenció al Ciutadà.



PRÉINSCRIPTION PAR VOIE TÉLÉMATIQUE

Remplissez les données en ligne et imprimez la demande sur **edubcn.cat**.



PRÉINSCRIPTION SUR PAPIER

Remplissez la demande que vous trouverez dans n'importe quel établissement d'enseignement ou sur le site web du Consorci, dans les Oficines d'Escolarització (OMES) et les Oficines d'Atenció Ciutadana (OAC).



DOCUMENTATION

Veuillez consulter la page 12 pour voir la documentation de base et les pièces justificatives qu'il faut joindre à votre demande lors de sa présentation.



CALENDRIER

Retrouvez les dates définitives sur le site web **edubcn.cat** ou dans les établissements d'enseignement.

QUAND ET COMMENT SAUREZ-VOUS LA PLACE QUI VOUS A ÉTÉ ATTRIBUÉE ?

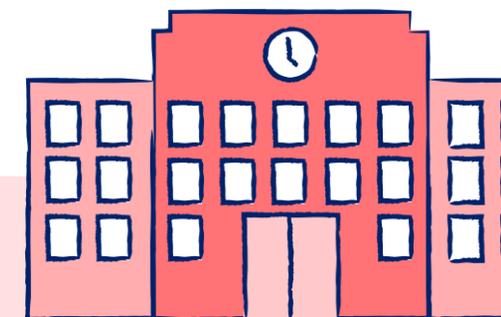
- L'établissement demandé en premier choix est la principale référence d'information.
- Vous recevrez les renseignements par courriel ou par téléphone portable, si vous avez indiqué un numéro.
- Vous devez faire attention aux dates des moments suivants :
 - ✓ **Publication des listes de barèmes provisoires** : vérifiez que les notations de critères sont correctes. 26 avril*
 - ✓ **Réclamations** : vous pouvez invoquer des erreurs dans le barème provisoire auprès de l'établissement d'enseignement que vous avez choisi en première option. Du 29 avril au 3 mai inclus*
 - ✓ **Tirage au sort** pour départager les familles ayant obtenu le même score et la même place. 9 mai*
 - ✓ **Publication des listes de barèmes définitifs**. 14 mai*
 - ✓ **Offre finale**. Élargissement des demandes : les familles qui, de manière exceptionnelle, n'ont pas obtenu de place dans aucun établissement demandé peuvent élargir leur demande aux établissements ayant des places vacantes. Du 30 mai au 3 juin inclus.
 - ✓ **Publication des listes d'élèves admis** et, le cas échéant, des listes d'attente. Vous recevrez un message contenant l'établissement qui vous a été attribué. Il est important que les coordonnées que vous avez fournies soient correctes. 12 juin*

Une fois envoyées, les demandes sont traitées dans les mêmes conditions et de manière objective conformément aux critères de priorité. Chaque demande se voit attribuer un **numéro d'identification**, ce qui garantit la traçabilité de la documentation présentée et évaluée.



L'INSCRIPTION

Une fois les places attribuées, n'oubliez pas de confirmer l'inscription en l'officialisant auprès du nouvel établissement. Faites attention aux dates publiées sur **edubcn.cat**. Si vous n'effectuez pas les démarches dans les délais établis à cet effet, vous perdrez la place réservée (+info à la p. 13).



* Renseignements provisoires. Retrouvez les informations sur **edubcn.cat**

LES CRITÈRES DE PRIORITÉ : COMMENT ACCÈDE-T-ON À UNE PLACE ?

Le système donne la priorité à un modèle de scolarisation de proximité (enseignement préprimaire et primaire) et de continuité pédagogique (enseignement secondaire). Veuillez consulter la zone d'influence de votre domicile et les établissements de proximité.

4 familles sur 10 avaient des frères et sœurs dans l'établissement et ont obtenu 40 points (2018).



- ✓ Si un établissement reçoit **davantage de demandes que de places** disponibles, les critères de priorité établissent quel enfant a la priorité.
- ✓ L'accès à une place est déterminé, uniquement, par l'application de **critères généraux** et de critères **complémentaires, le cas échéant**.
- ✓ Ces critères donnent des points aux familles en fonction de **diverses circonstances**.

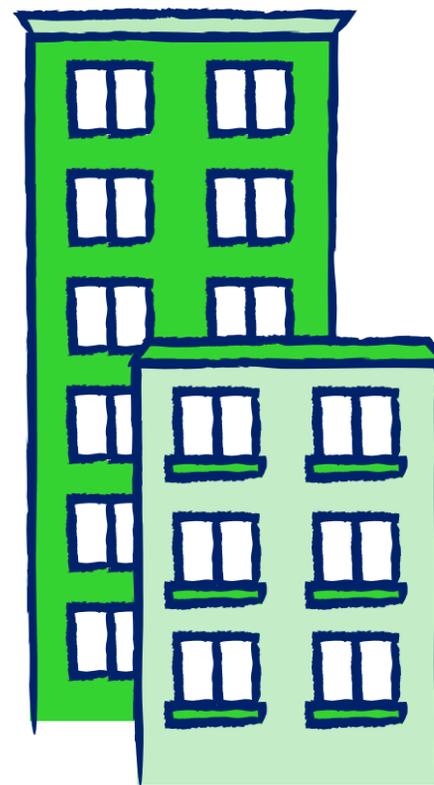
FRÈRES ET SŒURS, PÈRES ET MÈRES DANS L'ÉTABLISSEMENT*

- Si l'élève a des frères et sœurs scolarisés dans l'établissement d'enseignement, ou des parents ou des tuteurs légaux qui y travaillent : **40 points**.
- Ce critère est également applicable aux élèves en situation d'accueil familial, en fonction de la composition de la famille d'accueil.
- Est considéré « établissement unique » une école publique d'enseignement préprimaire et primaire ainsi que le lycée auquel elle est affectée lorsque l'école n'est affectée qu'à ce lycée. Ce critère s'applique aussi si deux centres sont en cours de fusion ou d'intégration pour devenir un centre unique.



AFFECTATION

- En général, l'affectation est prise en compte lors de la demande de place dans un établissement d'enseignement secondaire. Toutefois, de manière exceptionnelle, les familles ayant des enfants qui sont en dernière année d'un établissement qui offre uniquement un enseignement préprimaire doivent cocher l'affectation et demander de poursuivre l'enseignement primaire dans un établissement affecté.



PROXIMITÉ*



Il convient d'indiquer une seule situation de proximité, en prenant en compte l'établissement indiqué en tant que premier choix dans la demande. Les différentes situations ne sont pas cumulables.

- Si le **domicile habituel** de l'élève se trouve dans la zone d'influence de l'établissement : **30 points**.
- Si le **lieu de travail** (du père, de la mère, du tuteur / de la tutrice, du gardien / de la gardienne de fait) se trouve dans la zone d'influence de l'établissement : **20 points**.
- Dans l'enseignement préprimaire et primaire, si le domicile habituel se trouve dans le même **district** municipal que celui de l'établissement, mais pas dans la zone d'influence : **15 points**.
- Si le domicile habituel se trouve dans la même **commune** que celle de l'établissement demandé en premier choix, mais pas dans sa zone d'influence : **10 points**.



HANDICAP D'ENFANTS, DE PÈRES OU DE MÈRES*

- Si l'élève, le père, la mère, le tuteur / la tutrice, le frère / la sœur attestent d'un handicap égal ou supérieur à 33 % : **10 points**.

REVENU MINIMUM*



- Si le père, la mère ou le tuteur / la tutrice bénéficient de l'aide de revenu minimum d'insertion, calculé en fonction des enfants à charge de la personne bénéficiaire : **10 points**.



* Requier des pièces justificatives.

8 familles sur 10

ont scolarisé leur enfant dans un établissement de proximité et ont obtenu 30 points (2018).

- Tout critère non attesté dans les délais ne sera pas pris en compte dans l'application du barème.
- Regardez la documentation qu'il faut fournir pour chaque critère à la page 12.

Critère complémentaire*

- Si l'élève est membre d'une **famille nombreuse ou monoparentale** : **15 points**.
- **Nouveauté** : être atteint d'une maladie chronique (système digestif, endocrinien ou métabolique, y compris la maladie coéliquue) ou le fait que le père, la mère ou les frères et sœurs aient été scolarisés dans l'établissement ne sont plus considérés comme des critères complémentaires.

OÙ POUVEZ-VOUS TROUVER DAVANTAGE D'INFORMATIONS ?

Points d'information pour les familles ayant **des enfants à besoins éducatifs particuliers** :

- Chaque district dispose d'une équipe de conseil et d'orientation psychopédagogique (EAP) spécialisée en matière d'orientation et d'assistance aux familles ayant des enfants à besoins éducatifs particuliers.
- Ces familles peuvent prendre rendez-vous avec l'EAP de leur district.
- Coordonnées sur le site web **edubcn.cat** ou au **010**.



PRISE EN CHARGE SUR PLACE



- Établissements d'enseignement préprimaire, primaire et secondaire
- **Oficina d'Atenció**
Consorti d'Educació de Barcelona
Pl. d'Urquinaona, 6
- **Oficines d'Escolarització**
Les familles ayant choisi l'un des centres des districts de Ciutat Vella, Nou Barris et Sant Andreu peuvent s'adresser, se renseigner et déposer la demande de préinscription auprès des bureaux municipaux agréés dans ces districts.

Ciutat Vella
Placeta del Pi, 2

Nou Barris
C. de Nil, 27 baixos

Sant Andreu
C. de Sant Adrià, 20 (anciens bureaux Fabra i Coats)

AUTRES POINTS D'INFORMATION



- **Oficines d'atenció ciutadana¹**
Ajuntament de Barcelona
Oficina d'Atenció Ciutadana de Sant Miquel¹
Pl. de Sant Miquel, 3
District de Ciutat Vella
C. de les Ramalleres, 17
District de l'Eixample
C. d'Aragó, 328
District de Sants-Montjuïc
C. de la Creu Coberta, 104
District de Les Corts
Pl. de Comas, 18
District de Sarrià-Sant Gervasi
C. d'Anglí, 31
District de Gràcia
Pl. de la Vila de Gràcia, 2
District d'Horta-Guinardó
C. de Lepant, 387
District de Nou Barris
Pl. Major de Nou Barris, 1
District de Sant Andreu
C. del Segre, 24
District de Sant Martí
Pl. de Valentí Almirall, 1

PRISE EN CHARGE PAR VOIE TÉLÉMATIQUE



- **edubcn.cat**
Consorti d'Educació de Barcelona
- **educacio.gencat.cat**
Departament d'Educació
- **barcelona.cat/educacio**
Ajuntament de Barcelona



- **012** Atenció ciutadana²
- **010** Ajuntament de Barcelona²



1. Pour demander des renseignements et/ou effectuer cette démarche auprès de la Oficina d'Atenció Ciutadana (OAC), il est nécessaire de prendre rendez-vous :
 - En accédant à ajuntament.barcelona.cat/cita.
 - En utilisant les kiosques de démarches et de services (Punt-BCN).
 - En appelant le 010.
 - Via le téléphone portable, en téléchargeant l'appli Mobileid (www.mobileid.cat/ca).

2. Coût de l'appel en fonction de l'opérateur téléphonique.

Veuillez consulter les bureaux, ainsi que les emplacements des kiosques et les conditions d'utilisation du service 010 sur ajuntament.barcelona.cat/atenciociutadana.

LA DOCUMENTATION NÉCESSAIRE

PRÉINSCRIPTION

DOCUMENTATION DE BASE (ELLE DOIT ÊTRE PRÉSENTÉE DANS TOUS LES CAS)

- **Original et photocopie du livret de famille** ou d'autres documents relatifs à la filiation. Si l'élève se trouve en situation d'accueil, la décision d'accueil du Département de Benestar Social i Família.
- **Original et photocopie du DNI de la personne présentant la demande** (père, mère ou tuteur / tutrice ou gardien / gardienne de fait), ou bien de la carte de résident sur laquelle figure le NIE ou du passeport, s'il s'agit de personnes étrangères. S'il s'agit d'étrangers ressortissants d'un pays de l'UE, la pièce d'identité de leur pays d'origine.
- **Original et photocopie du DNI de l'élève** dans le cas où elle ou il serait âgé/e de plus de 14 ans ou elle ou il aurait un DNI, bien qu'elle ou il ait moins de 14 ans. De manière extraordinaire, les données d'identification ou de filiation des élèves étrangers pourront être attestées au moyen de la carte d'identité, du livret de famille du pays d'origine ou de toute autre documentation alternative pouvant être fournie.
- **La documentation attestant des critères** ne doit être présentée que si ceux-ci ont été cochés dans la demande.

CRITÈRES GÉNÉRAUX

Frères et sœurs scolarisés

Certaines situations sont vérifiées directement par l'établissement. Par conséquent, elles ne requièrent pas la présentation de documentation.

- Lorsque, au moment de présenter la demande de préinscription, l'élève a des frères et sœurs scolarisés au sein de l'établissement.
- Lorsque, au moment de présenter la demande de préinscription, le père, la mère ou le tuteur / la tutrice légal/e exerce au sein de l'établissement une activité professionnelle continue d'une durée minimale de 10 heures par semaine, avec la nomination d'intérimaire ou de remplaçant ou avec un contrat de travail administratif.
- S'il est allégué que la sœur ou le frère est scolarisé/e au sein d'un établissement public ayant le statut d'établissement unique avec l'établissement pour lequel la place est demandée, il faut présenter un certificat de l'établissement où elle/il est scolarisé(e).

Proximité du domicile habituel

Original et photocopie du DNI de la personne présentant la demande, ou de la carte de résident sur laquelle figure le NIE dans le cas de personnes étrangères.

- Lorsque le domicile habituel déclaré ne coïncide pas avec celui du DNI, celui de la carte de résident sur laquelle

figure le NIE ou s'il s'agit de personnes étrangères n'ayant pas l'obligation de posséder un NIE, il faut présenter un certificat ou une attestation municipale de cohabitation de l'élève, où doit figurer qu'elle ou il cohabite avec la personne présentant la demande.

- Le DNI renouvelé. S'il n'a pas été présenté auparavant, il est indispensable de le présenter au moment de l'inscription.
- Lorsque le domicile du lieu de travail est pris en compte pour ce critère, il faut présenter une copie du contrat de travail ou d'un certificat émis à cet effet par l'entreprise. Dans le cas de travailleurs régis par le régime des travailleurs indépendants, le domicile pris en compte est celui attesté par le Trésor public espagnol. Il doit être attesté au moyen d'une copie du formulaire de la Déclaration d'inscription, de modification et de radiation au registre des contribuables obligatoires (modèle 036).

Revenu minimum (revenus annuels de l'unité familiale)

Documentation attestant du fait d'être bénéficiaire de l'allocation du revenu minimum d'insertion.

Handicap de l'élève, du père, de la mère ou des frères et sœurs.

Original et photocopie de l'attestation de handicap de la personne alléguant cette condition, émis par le Département de Benestar Social i Família.

INSCRIPTION

Une fois le processus d'attribution de place achevé, il convient d'officialiser l'inscription dans les délais établis à cet effet. Il faut présenter :

- La documentation attestant le respect des **exigences scolaires** ou autres qui pourraient être requises par l'établissement.
- Si le **DNI renouvelé** contenant la nouvelle adresse (en cas de changement de domicile prouvé au moyen de l'attestation de cohabitation présentée avec la demande) n'a pas pu être présenté, il est indispensable de le présenter au moment de l'inscription.
- Photocopie du **carnet de vaccinations** sur lequel figurent les doses de vaccins reçues, accompagnées des dates correspondantes. Si l'élève n'a pas été vacciné/e pour contre-indication médicale ou pour d'autres raisons, il faut présenter un certificat médical officiel le justifiant.

La falsification ou la **fraude** dans les données alléguées, ainsi que la présentation de **plus d'une demande**, entraînent l'invalidation des droits de priorité qui pourraient être applicables.

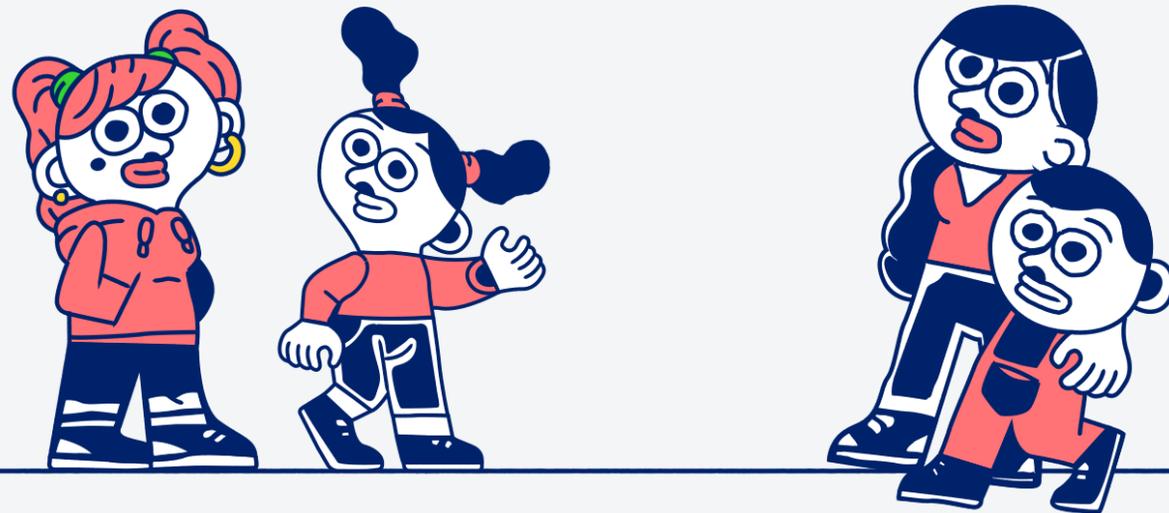
Il faut **présenter la demande** (ou l'attestation de demande envoyée par Internet) **ainsi que la documentation dans les délais impartis.**



NOUS SOUHAITONS PARTAGER AVEC VOUS UN OBJECTIF : **NOUS SOUHAITONS ÉDUCUER ET GRANDIR EN FORMANT UNE ÉQUIPE !**

Qu'entendons-nous par former une équipe en matière d'éducation ? Cela signifie que les éducateurs et les professionnels, les familles et toutes les personnes qui vivons dans les quartiers de la ville partageons un même élan : accompagner nos enfants et nos jeunes en les dotant de ressources, de connaissances et d'expériences qui les aideront à grandir et à entreprendre leurs chemins de vie avec tout ce qu'une ville moderne comme Barcelone a à leur offrir.

Nous formons une équipe pour chaque enfant et chaque jeune. Nous formons une équipe pour que chacun réussisse. Nous formons une équipe pour que tout le monde soit gagnant.



Rappel !

- Assistez aux **journées portes ouvertes**.
- Indiquez un **courriel** et un **numéro de téléphone portable** dans la demande de préinscription.
- Renseignez les **10 options**.
- Apportez la **documentation** justificative et attestant des critères de priorité.
- Remettez la demande **en personne**.

UNE NOUVELLE ÉTAPE, NOUS GRANDISSONS EN FORMANT UNE ÉQUIPE

Cette année marque le début d'une **nouvelle étape de scolarisation** pour votre enfant dans les écoles et lycées de Barcelone.

La ville se serrera les coudes pour vous accompagner lors de cette étape de croissance et d'apprentissage afin de garantir que chaque enfant et chaque jeune de Barcelone construisent son parcours de formation pour l'avenir. Vous, les familles, y jouez également un rôle déterminant.

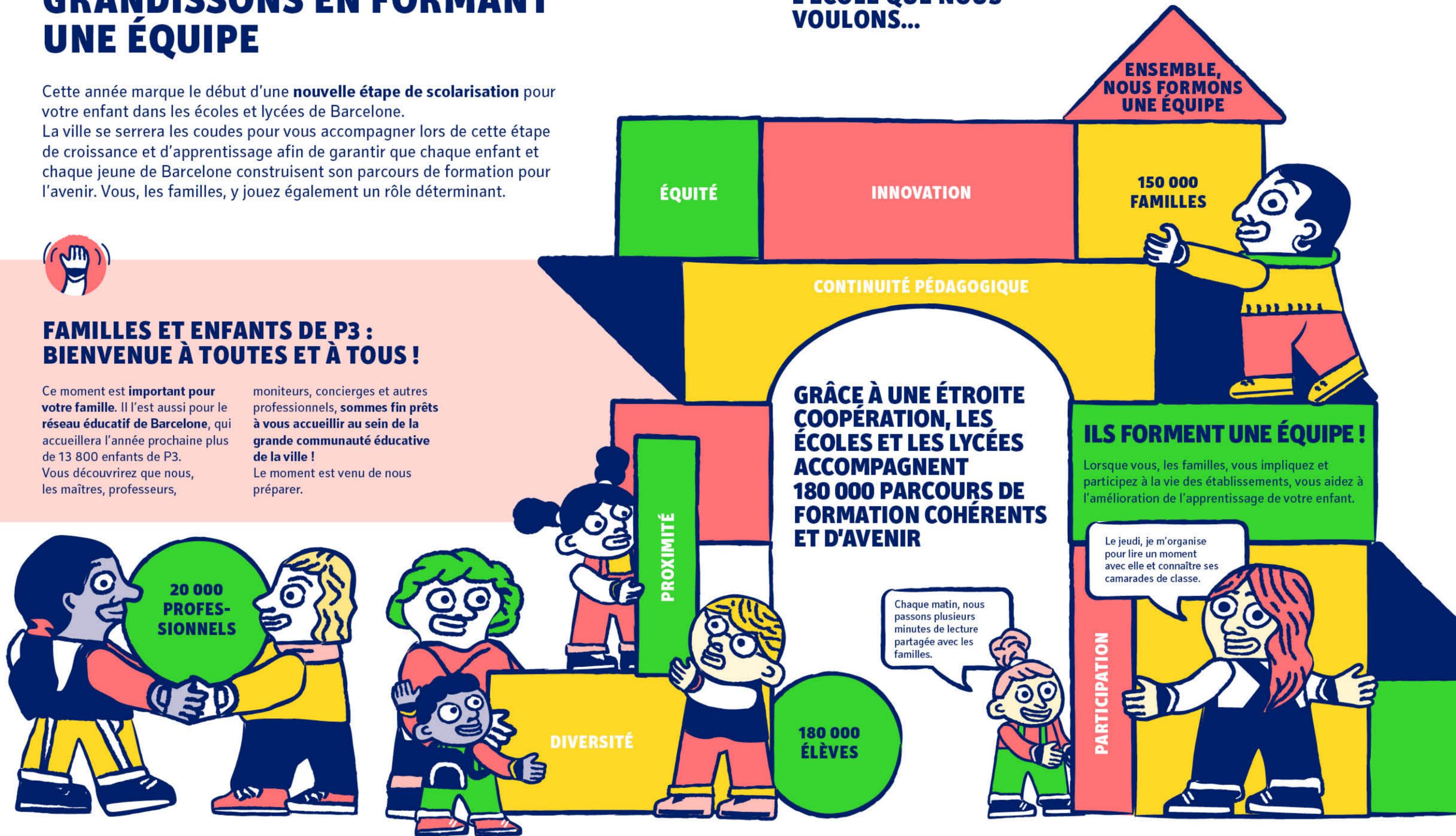


FAMILLES ET ENFANTS DE P3 : BIENVENUE À TOUTES ET À TOUS !

Ce moment est **important pour votre famille**. Il l'est aussi pour le **réseau éducatif de Barcelone**, qui accueillera l'année prochaine plus de 13 800 enfants de P3. Vous découvrirez que nous, les maîtres, professeurs,

moniteurs, concierges et autres professionnels, **sommes fin prêts à vous accueillir au sein de la grande communauté éducative de la ville !** Le moment est venu de nous préparer.

L'ÉCOLE QUE NOUS VOULONS...



ENSEMBLE, NOUS FORMONS UNE ÉQUIPE

ÉQUITÉ

INNOVATION

150 000 FAMILLES

CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

GRÂCE À UNE ÉTROITE COOPÉRATION, LES ÉCOLES ET LES LYCÉES ACCOMPAGNENT 180 000 PARCOURS DE FORMATION COHÉRENTS ET D'AVENIR

ILS FORMENT UNE ÉQUIPE !

Lorsque vous, les familles, vous impliquez et participez à la vie des établissements, vous aidez à l'amélioration de l'apprentissage de votre enfant.

Le jeudi, je m'organise pour lire un moment avec elle et connaître ses camarades de classe.

Chaque matin, nous passons plusieurs minutes de lecture partagée avec les familles.

20 000 PROFESSIONNELS

DIVERSITÉ

180 000 ÉLÈVES

PARTICIPATION

COMMENT FAISONS-NOUS UNE ÉCOLE OÙ NOUS SOMMES TOUS GAGNANTS ?

Si nous construisons une communauté, avec des écoles qui reflètent la diversité de chaque quartier, avec un apprentissage stimulant et auquel nous participons tous... nous serons alors tous gagnants. De la sorte, **nous formons une équipe pour chaque enfant et chaque jeune.**
La réussite de chacun est la réussite de tous.

GRANDIR PRÈS DE CHEZ SOI

La proximité, une valeur de croissance pour les enfants et les jeunes. Aller à l'école ou au lycée et rentrer à la maison à pied, concilier les horaires scolaires avec les activités extrascolaires près de chez soi, rencontrer les camarades de classe et les amis dans le quartier... La proximité est synonyme de conciliation, d'éducation en communauté et de vie de quartier.

DES ÉCOLES ET LYCÉES ÉTROITEMENT LIÉS

Éduquer, grandir et garantir la continuité pédagogique. Nous travaillons pour que chaque école ait un lycée d'affectation de référence. Pour ce faire, les établissements et les professionnels partagent méthodologies et programmes pédagogiques dans un seul but : faciliter le passage entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire, et garantir ainsi que les élèves suivent des parcours d'éducation cohérents et bien orientés.

NOUS INNOVONS DANS TOUS LES ÉTABLISSEMENTS

Nous innovons pour une éducation de qualité, diverse et équivalente. L'année prochaine, 100 % des écoles et des lycées publics participeront aux programmes d'innovation pédagogique Réseaux et outils pour le changement. Barcelone est riche et diverse en termes de projets et d'établissements d'enseignement. Ils bénéficient par ailleurs du soutien d'un réseau de professionnels, de services et de ressources pour garantir la qualité et l'équivalence de leurs parcours d'éducation.

LA CLÉ CONSISTE À RECEVOIR ET APPORTER

Participer enrichit l'école. Dans une école vivante, les élèves apprennent mieux. La coresponsabilité est une condition à la réussite éducative. Nous devons tous, familles y compris, nous impliquer dans l'éducation. L'intérêt actif des familles envers les activités scolaires de leurs enfants est un élément essentiel de la réussite scolaire. Faire confiance aux professionnels et aux capacités des établissements, c'est aussi les accompagner dans cette tâche.

LA DIVERSITÉ DANS TOUTES LES SALLES DE CLASSE

Nous voulons une école pour tous. Parce que nous savons que nous apprenons plus et mieux lorsque nous grandissons au sein de groupes divers et équilibrés. Pour ce faire, nous offrons un soutien éducatif (CRP, EAP, ELIC...), des bourses scolaires et nous réservons des places aux élèves à besoins éducatifs particuliers... Afin de garantir l'équité et les opportunités éducatives de chaque enfant et de chaque jeune. Pour que chaque réussite individuelle soit la réussite du système tout entier.



Quelle éducation souhaitons-nous pour Barcelone ?

ILS FORMENT UNE ÉQUIPE !

Ensemble, enfants et jeunes améliorent leurs compétences. De même, en tant que communauté éducative, nous faisons de Barcelone une ville plus proche et plus inclusive.

Vous voulez que Raghida vienne faire le travail sur les Jeux olympiques à la maison ?

Oui. Ça me rendrait service. Elles s'amuse beaucoup quand elles sont ensemble.



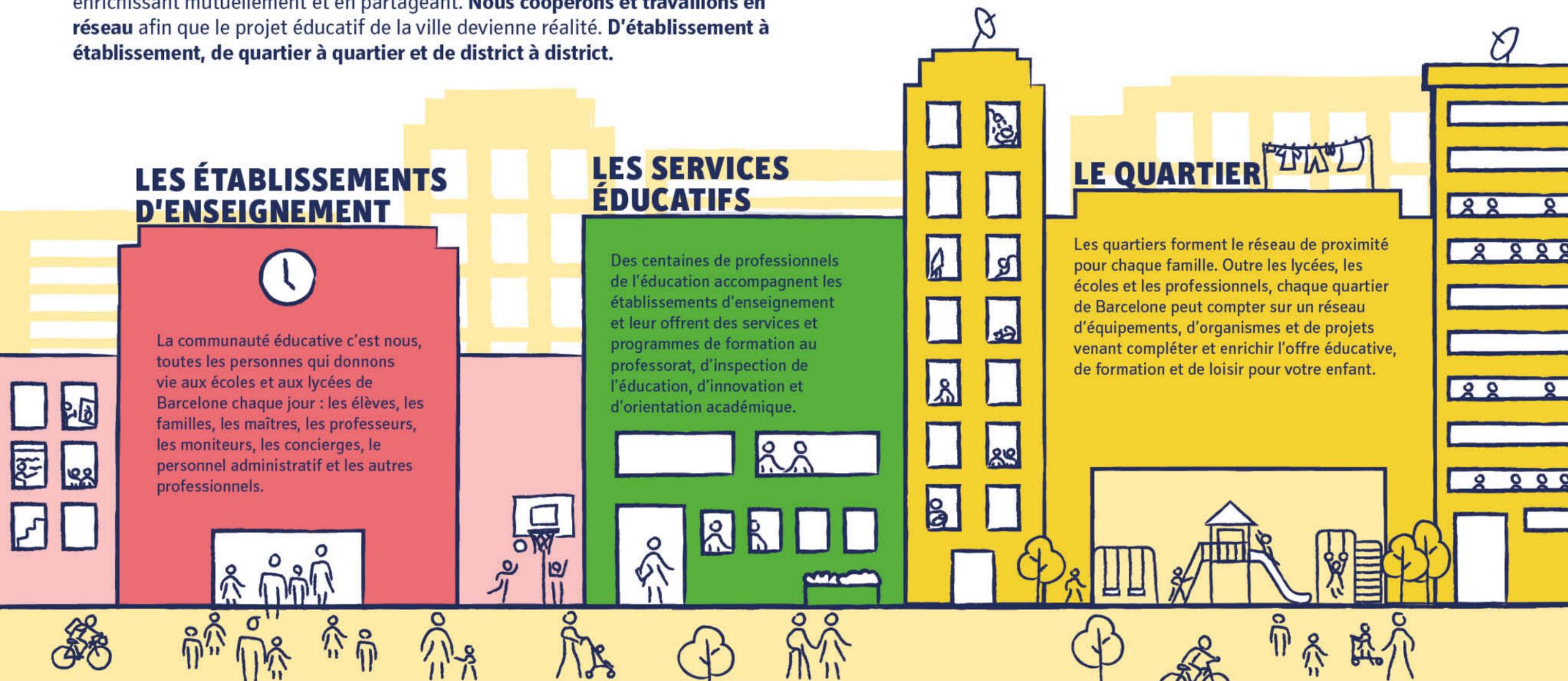
QUI FORME CETTE ÉQUIPE ?

Tout le monde est important et tout le monde remplit une fonction dans l'éducation. Dans la salle de classe et en dehors. Nous avons appris que, pour bien faire les choses, nous devons travailler en équipe : en collaborant, en nous enrichissant mutuellement et en partageant. **Nous coopérons et travaillons en réseau** afin que le projet éducatif de la ville devienne réalité. **D'établissement à établissement, de quartier à quartier et de district à district.**

Barcelone est une ville moderne dotée de ressources et de services éducatifs pour les familles, les enfants et les jeunes.

ILS FORMENT UNE ÉQUIPE !

Nous formons un réseau lorsque l'école n'est pas seule. Nous formons une équipe lorsque nous aidons les enfants et les jeunes à construire leurs valeurs et leurs idéaux. Au sein de l'école et en dehors.



LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

La communauté éducative c'est nous, toutes les personnes qui donnent vie aux écoles et aux lycées de Barcelone chaque jour : les élèves, les familles, les maîtres, les professeurs, les moniteurs, les concierges, le personnel administratif et les autres professionnels.

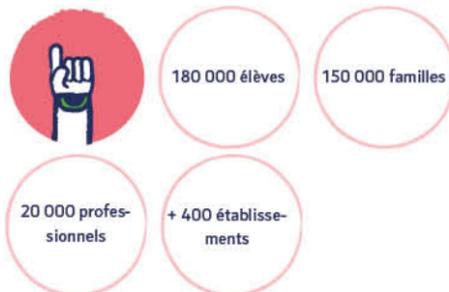
LES SERVICES ÉDUCATIFS

Des centaines de professionnels de l'éducation accompagnent les établissements d'enseignement et leur offrent des services et programmes de formation au professorat, d'inspection de l'éducation, d'innovation et d'orientation académique.

LE QUARTIER

Les quartiers forment le réseau de proximité pour chaque famille. Outre les lycées, les écoles et les professionnels, chaque quartier de Barcelone peut compter sur un réseau d'équipements, d'organismes et de projets venant compléter et enrichir l'offre éducative, de formation et de loisir pour votre enfant.

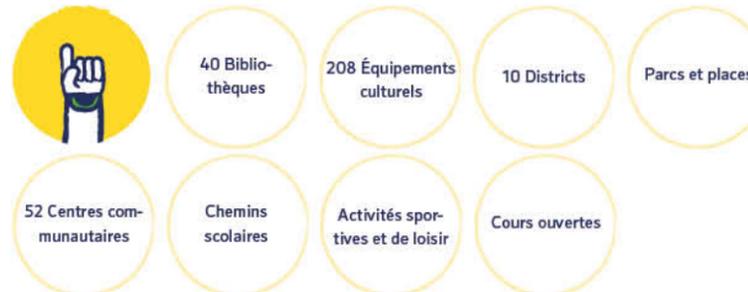
NOUS FORMONS UNE ÉQUIPE À L'ÉCOLE



NOUS FORMONS UNE ÉQUIPE AVEC LES ÉTABLISSEMENTS



NOUS FORMONS UNE ÉQUIPE DANS LA VILLE



UNE ADMINISTRATION SPÉCIFIQUE POUR UN RÉSEAU ÉDUCATIF DE VILLE

Depuis plusieurs années, le Consorci d'Educació de Barcelona unit ses efforts à ceux déployés par la Generalitat de Catalunya et l'Ajuntament de Barcelona pour améliorer la gestion de l'éducation et la rendre plus accessible. En tant qu'administration en charge de l'éducation à Barcelone, nous promovons et coordonnons un vaste réseau éducatif formé par 237 établissements publics et 176 établissements privés sous contrat, ainsi que plus de 11 000 professionnels de l'éducation. Nous sommes animés d'une seule et même aspiration : **éduquer des citoyens formés, courageux et porteurs d'avenir.**

NOUS SOMMES EXIGEANTS

L'éducation est vivante et en constante évolution. Nous sommes des enseignants et des professionnels impliqués, alertes et connaisseurs de la réalité de l'éducation. Plus de **22 réseaux et groupes de travail** se mobilisent en faveur du **changement et travaillent au service de l'innovation éducative dans les plus de 400 établissements de la ville. De la sorte, nous offrons des réponses et plus d'opportunités** aux parcours de formation d'enfants, jeunes et adultes de Barcelone.

NOUS SOMMES PROCHES DES GENS ET FACILITATEURS

Nous sommes plus de 500 professionnels à fournir un service et un soutien au sein des établissements d'enseignement publics près de chez vous. Nous les accompagnons au quotidien, en fournissant les conditions nécessaires à la construction de **projets éducatifs uniques et singuliers** dans tous les établissements de la ville, en renforçant l'**autonomie de chacun.**

NOUS SOMMES LES HÉRITIERS D'UNE DÉCISION COURAGEUSE ET COHÉRENTE

Une ville complexe comme Barcelone requiert la somme de tous nos efforts et **une seule administration** compétente en matière d'éducation, capable d'**aligner et de coordonner toutes les administrations et toutes les personnes qui travaillent dans l'éducation** sous un regard et un projet communs. Lorsque **nous additionnons les ressources** de manière efficace, nous pouvons **multiplier les résultats** escomptés !

ILS FORMENT UNE ÉQUIPE !

Les maîtres et les professeurs travaillent en réseau et bénéficient des conseils experts de services tels que les Centres de Recursos Pedagògics. Ensemble, ils répondent aux besoins éducatifs de chaque salle de classe et de chaque établissement.

Nous avons élaboré un nouveau projet qui combine mathématiques et gastronomie !

Génial ! Vous viendrez à la réunion du réseau pour nous l'expliquer ?

